

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothétique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

(22235)

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2126

Société : Retraité

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : NAZARI ATTIED

Date de naissance : 1939

Adresse : Elmessoudia Rue 35 N°11 cité Djamaa Casa

Tél. : 05 22 574782

Total des frais engagés : 250DH + 656.80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 21 FEV 2020

Nom et prénom du malade : NAZARI ATTIED

Age : 1939

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Alloch. oculai.

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
2020-07-07	Ophtalmologie		250 DT	Dr. AOUYOUNI Ophthalmologiste Sect. Av. Maat. Ben Ziad N° 7 - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>ARATICE BISHNUPUR L'Afghanistan Ba Mea 22291993</i>	17.02.20	656.80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

O.D.F
PROTHÉSES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

The diagram illustrates the three-dimensional structure of the human brain, specifically focusing on the cerebral cortex. The cortex is depicted as a series of interconnected lobes, each marked with a number from 1 to 8. Region 1 is located at the top front, while regions 2, 3, 4, 5, 6, 7, and 8 are arranged in a curved, downward path along the sides and back of the brain. Each numbered region is represented by a cluster of small circles, indicating the density or extent of the cortical area.

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		COEFFICIENT DES TRAVAUX
H	G	
25533412	21433552	
00000000	00000000	
D		
00000000	00000000	
35533411	11433553	
B		
(Création, remont, adjonction)		MONTANTS DES SOINS
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		
		DATE DU DEVIS

Docteur M. AOUFOUCHI

Ophthalmologiste

Spécialiste de la Chirurgie
et des Maladies des Yeux

Cataracte - Glaucome - Strabisme

Voies Lacrymales - Angiographie

Laser - Lentilles de Contact...

Chirurgie de la Myopie

Casablanca, le

الدكتور م. أوفوش

أخصائي في أمراض و جراحة العيون

جالة - الزراق - الحول

مسالك الدموع - انجيوکرافيا

الليزر- العدسات اللاصقة ..

جراحة عيوب البصر

الدار البيضاء ،في

نون تسعين ، دار العين

رقم ٤

Co ٦٥٠ لـ ٧٠٠

+ ٢١٧ mm

٦٤٣
٩٥

٦٣٦،٨٠

Dr. AOUFOUCHI
Ophthalmologiste
Hay Sadri Av Maâti Ben Ziad
Casablanca
Tél.: 06 39 81 02 94 / 95

Dr. AOUFOUCHI
Ophthalmologiste
Hay Sadri Av Maâti Ben Ziad
Casablanca
Tél.: 06 39 81 02 94 / 95
N'Dr. M. AOUFOUCHI

شارع المعتملي بن زيد - عمارة "D" رقم 7 - حي الصدرى - المركب الخيري بن امسيك سidi عثمان - الدار البيضاء - الهاتف : 05.22.71.95.56
Av. Maâti Ben Ziad, Imm. "D" N°7 - Hay Sadri, Ben M'Sik Sidi Othman - CASA - Té l.: 05.22. 71.95.56

Té l.: 06 39 81 02 94 / 95

COSOPT 20 mg/ml + 5 mg/ml
COLLYRE EN SOLUTION
FLACON DE 5 ML



6 118001 160082

LOT S008174 2
EXP 12 2020
PPV 164.20 DH

COSOPT 20 mg/ml + 5 mg/ml
COLLYRE EN SOLUTION
FLACON DE 5 ML



LOT S008174 1
EXP 12 2020
PPV 164.20 DH

COSOPT 20 mg/ml + 5 mg/ml
COLLYRE EN SOLUTION
FLACON DE 5 ML



LOT S076240 1
EXP 02 2021
PPV 164.20 DH

COSOPT 20 mg/ml + 5 mg/ml
COLLYRE EN SOLUTION
FLACON DE 5 ML



6 118001 160082

LOT S076240 1
EXP 02 2021
PPV 164.20 DH